

Réunion du 1er juillet 2010

L'an deux mil dix, le premier juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JEUDY, Maire

Date de convocation : 22 juin 2010

Présents : Messieurs JEUDY, PERRIER, BARRET, AUGENDRE, LEMMET et LABBE.
Mesdames DESNAUDS, GRANSEIGNE, LAMARTINE, TOURRET, VEDRINE, DUBOIS et MERITET.

Excusée : Madame SOURIOUX

Absent : Monsieur DETOURBET

Madame Laetitia LAMARTINE a été élue secrétaire de séance

.....

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Madame TOURRET est arrivée à 21 h 20.

Renouvellement du contrat d'accompagnement à l'emploi de Mme Evelyne AUMAITRE

Par délibération en date du 30 juin 2009, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Etat pour l'embauche d'un salarié en contrat d'accompagnement à l'emploi à partir du 1er août 2009, pour une durée de six mois renouvelable jusqu'à deux ans. Madame Evelyne Aumaitre a pu bénéficier de ce contrat et être recrutée par la commune.

Par délibération en date du 22 janvier 2010, le Conseil Municipal a renouvelé ce contrat pour six mois.

Ce renouvellement arrive à son terme le 31 juillet prochain. Monsieur le Maire propose de renouveler ce contrat pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 juillet 2011.

Il est précisé que le contrat ne pourra subir aucune modification sur les périodes de travail et de congés ; ce contrat étant rédigé en accord avec la salariée et de façon à assurer le bon fonctionnement du service.

A l'unanimité, le Conseil Municipal est favorable à cette décision et autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Il s'agit du dernier renouvellement dans le cadre du CAE. A l'issue de ce contrat, Madame Aumaitre sera soit titularisée, soit embauchée sous contrat à durée déterminée sans aucune prise en charge de l'Etat.

Contrat communal d'aménagement du bourg

Une réunion de coordination a eu lieu avec le maître d'œuvre (BGN) et les différents partenaires. Le relevé topographique sera inclus dans la maîtrise d'œuvre sans surcoût.

Le dossier initial réalisé par le cabinet Guéret en 2008 pourra être modifié mais il est important d'aller vite afin que les travaux commencent en octobre. La durée du chantier sera d'environ un mois. Il sera peut-être nécessaire de faire une réunion du conseil municipal à la fin du mois de juillet pour ce dossier.

.../...

Etude énergétique

A la demande de la commune, le SIEGA a réalisé une étude énergétique des bâtiments communaux et préconise des travaux à réaliser pour une meilleure maîtrise des dépenses de chauffage. Il faudrait envisager ces travaux par tranche.

Un exemplaire de cette étude sera remise à chaque conseiller.

Avenant à la convention d'assistance technique du BDQE

Monsieur le Maire donne lecture de l'avenant à la convention pour l'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif proposé par le bureau départemental de la qualité de l'eau.

Le Conseil Municipal approuve cet avenant et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Madame Marcelle Tourret arrive à 21 h 20. Par conséquent, elle n'a pas pris part aux délibérations ci-avant.

Admissions en non valeurs

Monsieur Colas, Trésorier, demande au Conseil Municipal de constater l'admission en non valeurs des dettes de Monsieur Beurion, soit 554,90 € HT pour le budget annexe d'assainissement et 4 440,79 pour le budget annexe du restaurant. Monsieur le Maire rappelle que ces non valeurs ont été prises en compte au moment du vote des budgets.

Une majorité du conseil municipal s'oppose à cette admission en non valeurs et demande à Monsieur le Maire d'insister auprès de Monsieur le Trésorier pour récupérer au moins une partie de cette somme.

Communauté de communes

Un projet d'atelier locatif sur la zone artisanale de Deux-Chaises est en cours d'étude. La réalisation du bassin de natation est en bonne voie. Un surcoût a été validé pour les travaux de réhabilitation de la halle de la gare. La communauté de communes subventionne le DPE pour les particuliers qui achètent une maison destinée à la location. Il reste des crédits « FISAC » pour les rénovations des façades de commerce ; cette opération se termine le 31/12/2010. Plusieurs expositions auront lieu dans les locaux de l'office de tourisme pendant l'été. Le festival de musique classique en Bocage commence le 2 juillet à Gipcy et se terminera au Montet le 17 septembre.

Questions diverses

Remerciements de Monsieur Marcel Valette pour le prêt de la petite salle du centre socio-culturel à l'occasion de ses 80 ans.

Remerciements de la Mairie de Saint-Loup pour les 100 € versés par la commune suite au sinistre dont elle a été victime

Le parc départemental n'a pas répondu à la demande de devis pour le passage piéton à réaliser vers chez le Dr Rochelet.

Monsieur le Directeur de l'office national des anciens combattants remercie la commune pour la cérémonie du 8 mai au cours de laquelle ont été mis à l'honneur des montétois, anciens combattants de la deuxième guerre mondiale.

Cette année, la cérémonie du 14 juillet revêtira un caractère particulier : il y aura trois remises de médailles dont une à titre posthume. Les maires du canton sont invités, ainsi que Mme Lacarin et M. Simon.

Une consultation a été lancée pour la réfection du parking du Spar et des réparations rue des Pierres Boudillons. Cette consultation a été lancée conjointement avec la commune de Deux-Chaises qui a également des travaux de voirie à réaliser.

Monsieur Colin ne respectant pas les délais de réalisation pour les travaux de pose de gouttières, un courrier recommandé lui a été adressé, le mettant en demeure de d'intervenir avant le 1er juillet. Le conseil municipal propose de prolonger jusqu'au 15 juillet, sinon, les travaux seront confiés à une autre entreprise.

Les articles pour la prochaine édition de « Le Montet Actualités » sont attendus pour le 10 juillet.

Le montant des travaux à réaliser étant important, Madame Tourret demande si un avis restreint d'appel public à la concurrence sera affiché pour les travaux de changement des fenêtres sur les bâtiments communaux.

Madame Tourret explique à l'assemblée ce qui s'est passé lors de la dernière réunion de bureau du SIVOM eau et assainissement. A cet effet, elle donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet adressé à Madame le Maire de Cressanges suite à sa demande de retrait du SIVOM.

L'association AVMMCM fêtera ses 15 ans l'année prochaine à l'occasion de la fête de la musique.

Le point propre a besoin d'être nettoyé régulièrement car l'accès pour les usagers devient difficile en particulier à cause des morceaux de verre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.